Achetez et vendez par le moyen des petites annonces

DIVERS

VOULEZ-VOUS RIRE.—Demandez Oracle du mariage, 10 cents, avec catalogue français; farces monologues, chansons, livres rares, curieux, magie. Edg. Hartman, 4836 Saint-Denis, Montréal, j.n.o.

AGENTS DEMANDÉS—Hommes actifs et honnêtes et responsables pour vendre la fameuse batteuse Godbout. Contrat avantageux et commission généreuse. Pour conditions et renseignements, s'adresser à La Cie Godbout, Limitée, St-Aimé, Cté. Richelieu, P. Qué. 27-at.-B-4-fs.

APICULTURE—Gants en caoutchouc, $2.50; Couteaux à désoperculer: moyen 65c; grand: $1.30; Chasse-abeilles: 9 pour $1.00. Fumigateurs: $1.35, franco. Réservoirs à miel: 400 livres. Ruches, sections, cire gaufrée, bocaux à miel, etc. **Jacques Verret**, négociant en fournitures pour les abeilles, **Charlesbourg, Qué** J. N. O. X 76

AUTO A VENDRE.—McLaughlin D-45 spécial 6 cylindres touring 5 passagers, en parfait ordre à très bon marché. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à S. Faber, Loretteville, Tél: 17 27-at-B-4-fs.

A VENDRE.—Une charrue sulky Frost & Wood en très bon ordre. Prix raisonnable. S'adresser à Lucien Cauchon, Ange Gardien Est B-6-at-4-fs.

A VENDRE.—Tuyaux en béton faits de pierres cassées et ciment, 6 pcs., jusqu'à 36 pouces, 24-36 sont armés, longueur 30 pcs, garantis, prix modérés. S'adresser à: Mme Badeau V. Delisle, Fortierville, Co. Lotbinière. B. 20 août, 4 fs,

AGENTS.—Hommes, femmes, $10. par jour facilement. Manufacturez chez vous nouveaux articles. Coûtent 5c., se vendent $1. Expérience pas nécessaire. Ecrivez pour détails gratuits Adressez: The Home Made Association, Valcourt, P. Q. Shefford Co. 20.at.-4-2 fs P. 75

CULTIVATEURS, TRAPPEURS faites-vous un bon salaire cet hiver Ma méthode de prendre les renards, pas de piège, pas de poison est GARANTIE, 62 renards pris du premier décembre 1924 au 15 mars 1925. Salaire: $1240 de fourrure vendue à New-York. Ecrivez-moi. E. Sauvé, Bte. 3, Hemmingford, Co. Huntingdon, P. Q. 20 at.-2fs. B

CHASSEURS.—Je prends de 45 à 60 renards par 4 à 5 semaines. Je puis enseigner à tout lecteur de ce journal comment le faire. Ecrivez pour avoir renseignements. **W.-A. Hadley, Stanstead, Qué.** 6-at-20-6-P06

COURROIE USAGÉE. — Courroie en caoutchouc usagée en bonne condition à bas prix; voir liste suivante: 3"4 plis, 15c du pied4" 4 plis 20c, 5" 4plis, 25c., 6" 4 plis, 30c., 8" 4 plis, 40c., 12" 4 plus, 65c. du pied. Aussi gros assortiment, d'outils pour la forge, de toutes espèces, de seconde main—enclumes, perçoirs, étaux, soufflets, etc., à bas prix. L. S. TARCHIS & SONS LTD, 184B McGill Str., Montréal. 30 jt. 12 fs. P57

COUVENT DE SAINTE-MARTINE.—Cours complet d'enseignement ménager. Préparation aux diplômes d'enseignement anglais et français et au diplôme d'enseignement ménager. Rvdes Sœurs des S.S. Noms de Jésus et de Marie, Ste-Martine P. Q. B. 27-at-4-fs

CULTIVATEURS—Éclairez-vous avec les lampes les fanaux à gazoline Coleman Quick Light, aucun danger pour le feu. A vendre chez Roger Godin, St-Stanilas, P. Q. B-27-at-1fs

L'INSTITUT COMMERCIAL DE ST-PACOME, KAM.—Cours commercial français-anglais complet. Admission: Cours seulement **$5.00 par mois.** Ouverture 1er sept.
Rév. P.-A. Caron, principal.
B-6-at.-4-fs.

ÉCONOMISEUR A GASOLINE Stransky 50% d'économie, 35 milles au gallon sur Ford. Se pose en 15 minutes au carburateur $2.50. Ecrire, 1383A St-André, Montréal, P. Q. 27-at.-B.-1fs.

MESDAMES—Poils et duvets superflus sont enlevés pour toujours par Gypsia, produit importé de Paris. Employé par toutes les actrices. Ecrivez pour notice gratuite avec attestation. French Beauty Products. Dept. R., boîte postale Times Square 184 New-York, U. S. A. 27-at-4-2-fs.Po6

TIMBRES RARES.—50 pays différents, 1 timbre de chaque 13cts. franco, 3 paquets différents 8 cts., 6 paquets différents 55 cts., Cox & Fox, 178 Wolfe Apt. 1, Montréal. Beaux timbres en approbation contre reference, 50 et 75% d'escompte. 27-at-2-3-fs.-Po5.

PIECES DE RECHANGE.—Toujours prêts à vous fournir toutes les parties de réparations (pièces neuves ou usagées) au plus bas prix et convenant à toutes marques d'automobiles. Automobile Limitée, 232 Sanguinet, Montréal,—P.Q. J. N. O.

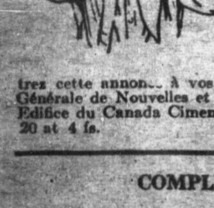

Pour vos cheveux. S'il tombent la **Pommade de Férond** les empêchera de tomber et les fera repousser. 30 ans de succès. Infaillible contre les pellicules et la calvitie. Envoi d'un flocon de $1.50 par la poste à titre d'essai pour 35c. en timbre-poste. Montrez cette annonce à vos amis. Ecrire à Agence Générale de Nouvelles et de Publicité, 709 et 710 Edifice du Canada Ciment, Montréal. 20 at 4 fs.

COMPLIMENT

Adèle.—Vous avez de jolies lèvres, elles seraient jolies sur une jeune fille.

Eusèbe.—Je ne manque jamais l'occasion de les y placer.

Fermes, Fromageries, Beurreries

ATTENTION.—35 belles terres à vendre dans une des plus belles parties des cantons de l'Est, dans le comté de Missisquoi, Qué., demandez les circulaires et elles vous seront envoyées tout de suite par la malle. Pour autres informations, adressez-vous à M. Larose, agent d'immeubles, Frelighsburg, Qué. 27-at.-4-2fs. P17

FABRIQUE DE BEURRE ET FROMAGE A VENDRE.—Au village de St-Célestin. Capacité 7,000 livres. s'adresser à J.-Art. Alié, St-Célestin. Cté Nicolet, P. Q. B.-20 août, 4-fs.

FERME A VENDRE—Belle terre de 100 acres (récolte en foin cette année: 5,000 bottes) située à Padoue, le long de la route qui traverse à Sainte-Angèle, à un mille de l'église et de la station. Bonne bâtisses. A vendre à bon marché. Pour autres renseignements, écrire à Elzéar Blanchette, père, Padoue, Cte. Matapédia, P. Q. 27-at-B.-2-fs.

ST-BRUNO DE CHAMBLY.—A 11 milles de Montréal seulement. Magnifique ferme, très planche, sol incomparable pour tous genres de culture terre riche, pas de roches. Bâtisses estimées à $10,000. eau dans maison et bâtiments, électricité dans tous les appartements, cave cimentée, fournaise à air chaud. Les agrès agricoles au complet. Voitures d'hiver et d'été,attelages. Tout en parfait ordre. Un vrai bargain à prompt acheteur. Le premier acheteur sérieux l'achetera à $9,000; comptant $4,500., balance facile. Pour plus de renseignements s'adresser de suite à Monsieur Aldéric, Poste restante, St. Bruno Station., Cté. Chambly, P. O. J. N. O. X 511

TERRE A VENDRE.—à 10 milles de Québec, 27 arpents tout en culture avec roulant et grande terre à bois. Pour information s'adresser sur les lieux. Joseph Poulin, Ancienne Lorette, B. P, Champigny, R. R. 1 P. Q. 20 at.-4 fs.-B.

TERRE A VENDRE A WARWICK.—Située au milieu d'un très beau village, sur la route nationale comprenant environ cent acres de terre tout en culture. De bonne sources qui ne tarissent jamais, pour pâturages, terre très planche et fertile, pas de roches, maison moderne, très confortable, service d'aqueduc, etc. Toutes les autres bâtisses en bon état. Condition facile à un acheteur sérieux. Doit vendre pour cause de santé. R. Beaumier, Warwick, Cté. Arthabaska. 6-at-4fs.-B.

TERRE A VENDRE.— Terre à vendre à St-Jérôme, sur la rivière du Nord, très bien bâtie tout couvert en tôle galvanisée, grange-étable munie d'un silo et d'un charriot à fumier, très spacieuse, bien éclairée; pavé en béton, porcherie en béton; poulailler, grainerie caveau à racines le tout dans un ensemble le plus commode, et 150 arpents de terre dont 60 en culture, pas de roche, 70 richement boisées, y compris une sucrerie d'au delà de 2,000 érables avec chaudières et chalumeaux et évaporateur moderne, bon pour 30 gallons par jour; balance du terrain en pâturage. Prix: $9.000. Max. Filion, Station Filion, C.N.R., B.P. La Boucane, P.Q. B.13 at.—4fs.

ANIMAUX A VENDRE

AVIS AUX CHASSEURS.—Beaux canards de chasse à vendre, s'adresser à Mr Delphis Lefebvre, Rigaud via Dragon, P. Q. 20 at.-2fs. B.

A VENDRE.—3 taureau canadien de 6 mois; 2 verrats Berkshire de 4 mois; 2 verrats Yorkshire de 4 mois; 2 béliers Shrophire. S'adresser à Albani Nichols, La Présentation Co. St-Hyacinthe. P.Q, 20 at. 3 fs. Po 5.

A VENDRE—Quelques jeunes bœufs Ayrshires enregistrés provenant d'un taureau importé et de vaches au Livre d'Or. Pour plus de détails veuillez écrire à Art. Légaré & Fils, R. R. No 1, St-Sauveur, Québec, Tél. 2-0103 sonner 5.
13 at. 2-3 fs

LAPINS CHINCHILLA des plus belles lignées anglaises. **Prix pour les vendre.** Renards noirs argentés. Sachez nos prix avant d'acheter ailleurs. **Englis Fox and Fur Farm, Summerside, P. E. I.** 30 jt. 4-2 fs P 05

REINES ITALIENNES PURES 33-34 ABEILLES A LA LIVRE.—Après 19 ans de sélection dans les reines d'abeilles nous sommes parvenus à produire des reines de grand choix, belles, prolifiques et grosses récolteuses de miel. Cette année la mère de nos jeunes reines a été importée du célèbre apiculteur Sertioni, de Milan, Italie, elle nous coûte $200.00 a un superbe record; les faux bourdons qui f condent nos reines sont de grande sélection. Prix des reines: 1 à 10, $1.25; 10 à 25, $1.15-25 et plus, $1.00.

ABEILLES A LA LBS.—Paquets de une livre avec reine, $3.75 le paquet, deux livres avec reines, $5.00 le paquet, trois livres avec reines, $6-50. Le tout garantie en bonne condition, rendu à destination. Faites vos chèques payables au pair, à V Saultry; Farnham, Qué. (9-23 j. 6-13a— 001

Ne renvoyez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 572

A PROPOS DE CHEMIN.—(Réponse à P. F.)—**Q. Dans une certaine municipalité, il existe une route depuis plusieurs années qui partant du troisième rang descend au deuxième rang, les terres n'ont que vingt arpents de profondeur, et les cultivateurs du troisième rang ont trente-huit arpents de route à entretenir. Le chemin de front du deuxième rang est bâti à deux arpents du fronteau, de sorte que les cultivateurs du troisième rang ont une sortie suffisante. Le conseil local étant en frais de bâtir une route sur le premier rang, le long de la mer, veut que ce règlement oblige les cultivateurs du troisième rang à faire les deux arpents qui reste pour se rendre au fronteau.**

La loi peut-elle nous obliger à faire et à entretenir ces deux arpents, et si les propriétaires du deuxième rang veulent une route ,ne doivent-ils pas faire cette route à leurs dépens, car elle nous semble leur appartenir?

R. Le code municipal, à l'article 608 déclare: "Les travaux d'entretien sur les routes qui conduisent d'un rang à un autre sont faits par les propriétaires ou occupants des biens-fonds imposables "compris dans le rang auquel ces routes conduisent "d'un rang plus ancien.

Généralement, le rang le plus ancien d'une municipalité est le premier rang, de sorte que le premier rang est tenu aux travaux et à l'entretien de la route qui conduit de leur chemin de front au chemin de front du deuxième rang, le deuxième rang du chemin de front qui conduit du deuxième rang au troisième, et ainsi de suite.

Cependant, cette loi, s'applique en l'absence d'un règlement ou d'un procès-verbal, En effet, dans une cause de Bernier vs La Corporation de St-Marcel, le juge a décidé: "Les travaux d'entretien sur les routes, qui conduisent d'un rang à un autre, ne sont faits par les propriétaires ou occupants des biens-fonds, imposables, compris dans le rang auquel ces routes conduisent d'un rang plus ancien, qu'en l'absence d'un procès-verbal ou d'un règlement".

Dans les circonstances, la corporation municipale en obligeant les propriétaires du troisième rang à faire deux arpents de route de plus, est-elle dans les limites des pouvoirs que lui donne le Code municipal? Toute la question ici, est de savoir s'il y a injustice grave vis-à-vis des propriétaires du troisième rang, puisqu'il faut savoir si la proportion des travaux à faire par les divers rangs sont à peu près égaux.

Quant à la manière de distribuer les travaux à faire sur les routes, nous croyons qu'une municipalité locale a le droit de distribuer ces travaux de la manière qu'elle croit la plus avantageuse au public, toujours, bien entendu, en agissant au moyen de règlements ou de procès-verbaux.

MESURE DE LONGUEUR.—(Réponse à L. C.)—**Q. J'ai fait faire de l'abatis à l'arpent; beaucoup me disent qu'un arpent mesure 180 pieds de longueur, d'autres, qu'il mesure 192 pieds. Je voudrais savoir quelle est la longueur exacte.**

Veuillez me dire aussi quelle est la longueur d'un âcre.

R. La différence qui existe entre la façon de mesurer un arpent repose sur ce qu'on doit distinguer entre un arpent français et un arpent anglais. Un arpent français mesure 180 pieds et l'arpent anglais 191.84 pieds.

L'arpent français ou l'arpent anglais prévalent l'un sur l'autre, suivant l'endroit où se trouve située la terre à arpenter.

Par exemple, sur les terres de seigneuries, on emploie généralement l'arpent français; cependant, on mesure aussi avec l'arpent anglais, lorsqu'il s'agit de subdivisions faites sur les lots de seigneurie depuis l'établissement du cadastre, soit depuis la période qui s'est écoulée entre 1770 à 1875.

Dans les "Townships", on mesure généralement avec l'arpent anglais.

Quant à l'acre il mesure un peu plus qu'un arpent, c'est-à-dire 1,1836 arpent anglais.

Nous donnons ici la mesure sur laquelle se basent les arpenteurs géomètres, lorsqu'ils mesurent les différents terrains. dans toute la province de Québec.

Ajoutons, pour être plus complets, qu'un âcre mesure en superficie 43560 pieds anglais.

Avec ces renseignements, notre correspondant pourra sans doute sortir de son indécision, et mesurer d'une façon exacte le terrain dont il s'agit.

ENTRETIEN DE CHEMIN PUBLIC.—(Réponse à L. M.)—**Q. J'habite depuis deux ans près d'une rivière où je possède une propriété ,mes seuls moyens de communication consistent dans une route qui part du grand chemin ou chemin principal pour se rendre à un passage d'eau ou ferry La municipalité me paraît avoir charge de cette route et elle me taxe pour son entretien. Ce chemin est très mauvais, surtout l'hiver où il se remplit de neige et devient à peu près impassable. Puis-je forcer la municipalité locale à entretenir le chemin d'une façon convenable, et ont-ils le droit de me taxer pour l'entretien de ce chemin?**

R. L'article 611 du code municipal déclare: "Tous les travaux sur les routes qui conduisent exclusivement à un passage d'eau ou à un pont de péage sont faits par le propriétaire ou l'occupant de tel passage d'eau ou pont de péage."

Mais comme ce chemin conduit chez notre correspondant et au passage d'eau en question, nous croyons que la municipalité aurait le droit de taxer tous les intéressés à cette route.

D'autre part, lorsqu'une municipalité a pris un chemin à sa charge, elle est obligée de l'entretenir en bonne réparation de toute sorte, de façon à ce que le public puisse facilement y avoir accès.

En effet, l'article 453 du Code municipal déclare: "Toute corporation est obligée de faire tenir les "chemins, ponts, cours d'eau et trottoirs qui sont "sous sa direction, dans l'état requis par la loi, les "procès-verbaux et les règlements qui les régissent, "sous peine d'une amende n'excédant pas vingt "piastres pour chaque infraction.

"Elle est, en outre responsable de tous les dommages qui résultent du défaut d'exécution de ces "procès-verbaux, règlements ou dispositions de la "loi, sauf son recours contre les contribuables ou "les officiers en défaut, selon le cas.

"Si le chemin, le pont ou le cours d'eau est sous "la direction de plusieurs corporations de comté, ces "corporations sont solidairement obligées de faire "tenir ce chemin, pont, ou cours d'eau, dans l'état "requis, sous les mêmes pénalités et responsabilités.

"Mais nulle action en dommages ou pénale n'est "intentée contre telle corporation, à moins qu'un "avis de quinze jours **par écrit**, n'ait été donné au "secrétaire-trésorier de la corporation. Cet avis "peut être signifié par lettre recommandée.

"Cependant, si la corporation répare tel chemin, pont, cours d'eau ou trottoir, avant l'expiration du "délai mentionné dans l'avis, elle ne peut être poursuivie pour la pénalité, mais elle est responsable "des frais d'avis.

"Si tous les chemins, ponts, cours d'eau ou trottoirs municipaux, ou une partie d'iceux, à la charge "des contribuables et situés dans la municipalité "locale sont mis à la charge et aux frais de la corporation en vertu des dispositions du présent code "ou autrement, toutes les obligations imposées aux "contribuables, relativement à ces chemins, ponts, cours d'eau ou trottoirs, ou partie d'iceux, même "avant cette modification, sont assumés par la corporation.

PASSAGE TEMPORAIRE.—(Réponse à J. V.) —**Q. Une municipalité engage un homme pour conduire les travaux d'un petit pont; le conducteur des travaux démolit le pont et ne donne aucun passage. Il arrive quelqu'un pour passer qui ouvre une clôture et passe dans un champ où il brise sa voiture Qui doit supporter les dommages, le conducteur de la voiture ou le conseil municipal?**

R. Nous croyons pouvoir inférer de l'article 513 du code municipal qu'à moins de raisons graves, les travaux à faire sur un chemin public ne doivent pas interrompre la circulation pendant un délai de plus de quarante-huit heures.

En effet, l'article 513 du Code municipal déclare: "L'inspecteur municipal peut autoriser à pratiquer "une tranchée ou une ouverture dans tout chemin "public, pour y faire passer un cours d'eau.

"Cettre tranchée ou ouverture doit être indiquée "de jour et de nuit de manière à prévenir tout accident, sous peine des dommages encourus.

"Dans les quarante-huit heures qui suivent le "commencement des travaux dans le chemin, il doit "être construit sur le cours d'eau un pont ou ponceau convenable et solide, de la largeur du chemin

Cependant, s'il nous paraît que les travaux sur un chemin public ne doivent pas empêcher les gens d'y passer pendant plus de quarante-huit heures, dans les cas ordinaires, il n'ent est pas moins vrai qu'un individu qui prend le risque de tenter un passage dangereux et qui cause des dommages à sa voiture, peut difficilement tenter un recours contre la municipalité.

Il y aurait, dans ce cas, croyons-nous, faute commune et les dommages, s'il en était accordés, seraient diminués en faveur du contribuable dont la propre imprudence est une des causes du dommage.

TAXES ET CHAUFFAGE DES ÉCOLES.—(Réponse à M. B.)—**Q. Les contribuables de mon arrondissement ont toujours fourni le bois de chauffage nécessaire à l'école, en proportion du nombre d'enfants qu'ils envoyaient à l'école; ce régime fut établi depuis plusieurs années par une décision des commissaires d'écoles. Certains contribuables refusent de livrer le bois qu'ils auraient dû transporter à l'école sous prétexte que leurs enfants n'ont pas assisté régulièrement à la classe durant l'année. Les commissairs d'écoles peuvent-ils acheter le bois et le transporter eux-mêmes et en charger le coût sur la taxe des contribuables?**

Quel est le meilleur moyen, est-ce d'acheter le bois ou de charger aux contribuables le montant de cette taxe?.

R. Le code scolaire ne mentionne nulle part obligation de payer ainsi la taxe scolaire, en fournissant du bois au lieu de la payer en argent. Cependant, cet usage est tellement généralisé qu'il est reconnu cette coutume a été établie à l'avantage des cultivateurs qui peuvent ainsi s'acquitter de leurs obligations avec le produit de leur terre.

La taxe scolaire est imposée à tous contribuables résidant dans la municipalité, que ces contribuables aient ou non envoyé des enfants à l'école de l'arrondissement.

La rétribution mensuelle est exigible pour tout enfant de sept à quatorze ans **qui assiste ou non à l'école,** à moins qu'il en soit exempt parce qu'il est absent de la municipalité scolaire pour faire son éducation, ainsi que pour tout enfant de cinq à sept ans et de quatorze à seize ans qui fréquente l'école et pour celui de seize à dix-huit ans qui fréquente les écoles normales ou académiques.

Donc, ce en quoi diffère la taxe de la rétribution mensuelle, c'est que la taxe est exigible par tous les contribuables de la municipalité possédant ou non des enfants, tandis que le rétribution mensuelle est exigible seulement de celui qui possède des enfants que ces enfants aillent ou non à la classe, e à du moment qu'ils ont atteint l'âge dont nous avons parlé plus haut.

La rétribution mensuelle comporte le même privilège que la taxe, et elle peut être versée en même temps et de la même manière, et être exigée mensuellement.

De ceci, nous devons conclure que les commissaires d'écoles ont le droit, si un des contribuables refuse de payer, soit sa taxe ou sa rétribution mensuelle de la manière fixée dans le règlement, de le poursuivre pour le recouvrement de cette taxe ou de cette rétribution en argent, et d'exécuter sur ses biens meubles et immeubles.

OEUFS ET VOLAILLES A VENDRE

LIVOURNES BLANCHES C. S.—Beaux jeunes cochets. Procurez-vous vos reproducteurs pour l'an prochain d'un troupeau des pondeuses remarquables. $2. chaque. L. Arscott **La Trappe,** P. Q., Qué. 27—2fs B

DEMANDES — Volailles vivantes de toutes espèces. Oeufs frais, beurre de ferme, Miel etc. Ecrivez pour avoir circulaire de prix. GUNN, LANGLOIS & Co., Limited, Montréal.

RIEN A CRAINDRE

L'institutrice.—Est-ce vrai que ta maman a la diphtérie?

Pierre.—Oui, mademoiselle.

L'institutrice.—Mais alors tu devrais t'abstenir de venir en classe. Ta maman peut te donner la maladie et tu peux la transmettre à toute la classe.

Pierre.—Oh non, d'abord ce n'est pas maman, c'est une belle-mère que j'ai et elle ne me donne jamais rien.